L'Agence immobilière de Lens depuis 2003

HONORAIRES IMMOLENS

Transaction

Maison, appartement : 7% ttc maxi du prix net vendeur
(avec un minimum de 6000€ ttc)

Immeuble de rapport, locaux professionnels :
6% ht maxi du prix net vendeur avec un minimum de 8000€ ttc

Location

Maisons et appartements
Visites, rédaction des baux + frais d'agence : 8€ / m2 par partie

Maisons et appartements
Etat des lieux : 3€ / m2 par partie (locataire + propriétaire)

Les états des lieux peuvent être réalisés par huissier de justice, à partir de 78€50 par partie (voir barème en cours)

Maisons et appartements
Rédaction des baux uniquement :
Forfait 250€ par partie

Bureaux et commerces
8% ht du loyer triennal avec un minimum de 1000€00 ht charge preneur

Sarl RSJ- IMMOLENS au capital de 8000€
carte pro. n°CPI 6206 2016 000 005 869 sans maniement de fonds
Préfecture Pas de Calais
RCS Arras 448656991 - RCP Allianz n°86181229
14 rue du Maréchal Leclerc 62300 Lens - 03 21 20 75 75
raphael@immolens.net - www.immolens.net

Janvier 2023